

7 février 2012 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la politique du gouvernement en faveur de la famille, à Lavaur (Tarn) le 7 février 2012.

Mesdames les Ministres,

Monsieur le député-maire, cher Bernard,

Mesdames et Messieurs,

Si je suis aujourd'hui à LAVAUUR, ce n'est pas pour détailler un programme et ce n'est pas pour dresser un bilan.

Si je suis venu ici aujourd'hui, c'est pour vous parler de l'avenir de la France.

« Il n'est de richesse que d'hommes » écrivait au XVI^{ème} siècle l'humaniste Jean BODIN, permettez-moi d'ajouter qu'il n'est de promesse d'avenir pour un peuple et pour une Nation que les enfants qui naissent et qui grandissent sur son sol.

Des empires ont été détruits faute d'enfants.

Des civilisations brillantes se sont effondrées faute d'enfants.

De vieilles nations s'abîment aujourd'hui dans le déclin, faute d'enfants.

Il n'est de richesse que d'hommes et la seule et unique source de cette richesse, ce sont les familles, d'abord les familles et toujours les familles.

C'est aux familles qui composent la première cellule de notre immense corps social que la France doit sa richesse et son dynamisme depuis des siècles.

La France est forte car la France est d'abord forte de sa démographie. La démographie française fait l'étonnement d'une Europe vieillissante.

La vitalité de notre démographie est même aujourd'hui supérieure à celle de pays de vieille tradition catholique comme l'Espagne ou l'Italie qui étaient connus, il y a encore trente ans, pour leur forte natalité. Dans un peu plus de trente ans, la population française dépassera la population de l'Allemagne et nous serons le premier pays d'Europe en termes d'importance de sa population.

Ainsi, notre pays n'est pas loin de retrouver au XXI^{ème} siècle la place qui était la sienne au XVII^{ème} siècle, quand la France de Louis XIV était le royaume le plus peuplé d'Europe occidentale. Pendant près de deux siècles, la prépondérance démographique de la France fut à l'origine de la puissance de notre pays et de son rayonnement.

Cette embellie démographique, nous la devons aux familles de notre pays car, contrairement à ce que certains, avec les arrière-pensées qu'on imagine, aiment à faire croire, la croissance de la population française est due à sa croissance naturelle, non à l'immigration. Il faut rappeler cette vérité, car c'est une vérité.

Le principal gisement de cette croissance, sans laquelle il n'est pas de croissance du tout, c'est au cur des familles qu'il se trouve.

En France, chaque femme donne naissance, en moyenne, à plus de deux enfants.

Un pays où l'on fait des enfants est un pays qui a l'avenir devant lui car il fait le plus beau des investissements, l'investissement dans la vie.

Cet investissement a un sens qui nous dépasse puisqu'il va au-delà des limites de notre propre existence.

Avoir des enfants, les élever et les voir partir, c'est le sens de la vie.

C'est l'investissement le moins égoïste, c'est l'investissement le plus gratuit, et évidemment c'est celui auquel nous sommes le plus viscéralement attachés. Ce choix de l'enfant, des centaines de

celui auquel nous sommes le plus viscéralement attachés. Ce choix de l'enfant, des centaines de milliers de couples et de familles le font tous les ans en France, malgré la crise, malgré le chômage, malgré les incertitudes d'un monde sans cesse bouleversé. Les familles le font malgré les difficultés que nos vies contemporaines opposent souvent à la construction d'une famille. Ce choix, pourtant, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les Françaises puissent le faire en toute liberté sans avoir à sacrifier leur vie professionnelle à leur vie de famille. Je dis les Françaises, car même si les mentalités changent, et c'est heureux, force est de constater que ce sont les Françaises qui assument encore aujourd'hui l'essentiel des tâches familiales. C'est donc avant tout pour elles que nous avons créé en cinq ans 200 000 places supplémentaires de gardes d'enfants.

C'est pour elles que nous avons adopté des mesures d'aide à l'installation des assistants maternels qui bénéficient de prêts à taux zéro pour adapter et sécuriser leurs logements. La force et l'honneur de la France, c'est d'avoir tout à la fois, un taux de natalité que l'Europe nous envie et dans le même temps, un taux d'activité professionnelle féminin de 85 %. Preuve qu'en France la famille n'enferme pas les femmes à la maison.

Malgré la crise, les Français ne freinent pas les naissances. En 2011, il est né, en France, 40 000 enfants de plus qu'en 2002. Nous avons gagné en dix ans l'équivalent d'une ville moyenne de notre pays. Ces chiffres passent régulièrement inaperçus, ils sont pourtant absolument spectaculaires !

Les Français n'envisagent pas la famille sans enfants et les couples qui malheureusement ne peuvent pas en avoir attendent des pouvoirs publics qu'ils les accompagnent mieux dans cette autre forme de gestation qu'est l'adoption.

A ces investisseurs de l'avenir, à ces « aventuriers des temps modernes », aurait dit Charles PÉGUY, à ces familles, je suis venu dire le soutien complet de l'Etat et l'admiration personnelle que je leur porte. La France doit beaucoup à ses familles, la France leur doit sa vitalité, mais j'irai plus loin, la France doit aux familles françaises sa continuité. Une continuité démographique, mais je veux dire aussi une continuité culturelle et une continuité historique, car si la France existe en tant que Nation, c'est que les Français partagent une Histoire commune. Cette Histoire, elle est transmise par l'École, mais elle est aussi transmise par la famille.

Personne n'a jamais dit mieux que Victor HUGO cette réalité : « L'éducation, c'est la famille qui la donne & l'instruction c'est l'État qui la doit. ». Victor HUGO ! Je pense qu'on n'a rien dit de mieux sur le sujet.

Mais, mes chers compatriotes, il ne peut pas y avoir de mémoire collective sans mémoire familiale, c'est une idée à laquelle je crois beaucoup. La première étape de la mémoire collective, c'est la mémoire familiale. Et c'est bien la famille qui est le lieu par excellence de la transmission de la mémoire collective.

C'est parce que plusieurs générations coexistent au sein d'une même famille, même si aujourd'hui la distance géographique est devenue une contrainte de la vie familiale, c'est parce que plusieurs générations coexistent au sein d'une même famille, que l'identité de la France se forge et se transmet sur la très longue durée.

C'est au cur de la famille que se transmettent d'abord les valeurs d'un peuple. C'est au sein de ce creuset familial qu'émergent les consciences, que l'on apprend à distinguer des choses aussi sensibles que le bien du mal, que l'on apprend à faire la différence entre ce qui se fait et ce qui ne doit pas se faire, que l'on découvre ce qui est interdit et ce qui ne l'est pas. C'est au cur de la famille que l'on découvre cela.

Pour le dire clairement c'est au sein de la famille que se transmettent ces valeurs morales qui sont le préalable à toute vie sociale. Que la famille se désagrège, que l'autorité parentale s'érousse et alors ce sont les repères de toute une génération qui disparaîtront. Or, mes chers compatriotes, sans repère, on ne peut pas obtenir le respect des règles qui permettent la vie en collectivité. Il y a un sens à tout cela. Le respect des règles, c'est parce qu'on a des repères, et les repères, ils s'acquièrent dans la famille.

Ainsi, les familles donnent la vie, transmettent des valeurs, transmettent une identité, mais elles structurent la société elle-même.

Lorsqu'un couple fonde une famille et fait des enfants, non seulement il entreprend de se survivre mais, au-delà de lui-même, ce couple perpétue la Nation, ce couple façonne une identité, ce couple insuffle des valeurs à la Nation dont il est membre.

Ce choix de donner la vie, car aujourd'hui c'est pour la plus grande majorité des femmes un choix parfaitement libre -- et c'est tant mieux, je soutiens cette liberté -- parfaitement libre et donc parfaitement assumé, c'est un choix courageux, mais c'est faire le choix de l'optimisme qui triomphe sur le pessimisme. Quand tant d'observateurs voudraient expliquer que la France est un pays menacé par le déclin et que les Français n'ont plus confiance dans l'avenir, je me dis que c'est peut-être ce que les Français disent aux sondeurs, parfois à leurs élus, mais que ce n'est pas ce qui ressort des choix familiaux. Et au fond, ne peut pas être un pays en déclin, un pays qui choisit de faire plus d'enfants, ne peut pas être un pays pessimiste, un pays qui croit à ce point en l'avenir qu'il donne la vie, c'est la plus belle réponse, non à ce que nous disons, mais à ce que nous faisons. Cela fait bien longtemps que je sais qu'il y a une différence entre ce que l'on dit et ce que font les gens.

Faire des enfants, c'est non seulement aimer la vie, mais c'est faire confiance à la vie.

Cette confiance dans notre pays, elle a une histoire, une histoire très ancienne car la France fut pendant des siècles le pays le plus peuplé du vieux continent, très loin devant ses voisins, mais elle a aussi une histoire plus récente.

L'honneur de la France, c'est d'avoir construit, depuis des décennies, une politique familiale.

Nous sommes un pays pionnier, avec une politique familiale qui permet aux femmes - et aux hommes qui partagent avec elles la décision de donner la vie -- avec un cadre institutionnel stable, un cadre presque intangible, en tout cas, un cadre protecteur.

Personne ne peut comprendre ce choix politique qui faisait consensus jusqu'à présent, sans la double saignée que les deux guerres mondiales ont infligée à notre pays.

Personne ne peut comprendre cet effort consenti par un pays où tout devait être reconstruit si l'on n'a pas en mémoire les terribles classes creuses de 14-18.

Personne ne peut comprendre l'importance de la politique familiale si l'on ne garde pas en mémoire la France exsangue des années trente où les enfants étaient devenus plus rares que les anciens combattants.

Notre politique familiale est le fruit de cette histoire-là, cette histoire qui est une suite d'immenses souffrances pour les Français et pour la France.

Oublier cette histoire, c'est passer à côté de la France.

La politique familiale de notre pays est construite sur un principe simple & nous n'avons jamais confondu la politique familiale et la politique sociale. La politique familiale s'adresse à tous les Français, tous, sans aucune distinction d'origine ou de milieu et selon un principe universel qui fait la grandeur de notre politique familiale et qui fait son efficacité.

La grandeur de notre politique familiale, c'est qu'elle ne fait aucune distinction entre les enfants. Faut-il rappeler ici que le décret-loi du 12 novembre 1938 instituant les allocations familiales est une des dernières grandes décisions inspirées par le Front Populaire ?

La République ne regarde pas si les familles sont aisées ou si les familles sont modestes, la République reconnaît à chaque famille, et selon des modalités adaptées, un statut particulier qui permet de faciliter l'arrivée et l'éducation des enfants.

Pourquoi faudrait-il abattre cet édifice construit par près de trois générations de Français dans un formidable esprit de continuité politique ?

Au nom, mes chers compatriotes, de quel principe idéologique devrions-nous mettre un terme à une politique familiale qui est une réussite incontestée en Europe ?

La République ne fait aucune distinction entre les enfants car, pour la République, les enfants ont tous la même valeur. Et une politique familiale, c'est une politique pour encourager la natalité.

Faut-il encore rappeler, ici, que c'est la loi de finances du 31 décembre 1945 qui a institué le quotient familial ?

Cette politique familiale forte, voulue par tous les partis politiques au sortir de la dernière guerre, fait partie de notre héritage commun.

En tant que Président de la République, je suis le garant de nos institutions, mais je suis également le protecteur de ce pacte social qui a été passé entre le peuple français et toutes les organisations politiques et familiales de notre pays.

Hier encore, j'étais avec la Chancelière MERKEL. Nous discutons de la nécessaire convergence entre nos deux pays. Savez-vous quel exemple lui est venu spontanément à l'esprit lorsqu'on lui a demandé dans quel domaine l'Allemagne devait s'inspirer de l'exemple français ? La Chancelière MERKEL a répondu spontanément : « bien évidemment, nous voulons nous inspirer de votre politique familiale ». Pourquoi ce qui nous est envié par le monde entier, devrions-nous l'affaiblir alors que chacun dans le monde perçoit cette politique familiale comme un atout ?

La République ne doit prendre en compte qu'une seule chose, le nombre d'enfants que les familles lui donnent. A elle ensuite d'adapter son aide à la structure même de ces familles.

Mais dès lors que les Français décident de fonder une famille, ils ont le droit à ces prestations familiales et à ces aides fiscales.

La famille est par excellence le lieu de la gratuité et du don. La famille échappe à l'obsession matérialiste de notre société. Nous devons donc l'aider à garder ce caractère si particulier qui fait d'elle, peut-être, le dernier refuge de l'intimité et, si j'osais le mot, de la douceur.

Le principe du quotient familial, ce n'est pas d'aider les familles les plus aisées comme je l'entends dire, mais c'est de considérer que ce qu'un ménage dépense pour ses enfants participe aussi de la préparation de l'avenir de notre pays.

Et c'est pour cette simple raison qu'à revenu égal, les familles nombreuses doivent payer moins d'impôts que les autres. Je défendrai le quotient familial, parce que le quotient familial est un atout pour nos familles et donc pour notre pays.

D'ailleurs, c'est assez fascinant de voir, alors qu'il y a suffisamment de problèmes à régler dans notre pays, l'acharnement que mettent certains à vouloir détruire ce qui fonctionne dans notre pays. Franchement ! Qu'ils laissent tranquille ce qui marche ! Au nom de quoi, devrions-nous mettre en cause ce qui marche ? C'est quand même étrange : soixante ans pour mettre en place une politique familiale qui fait l'admiration du monde entier, qui permet aux femmes d'être libres, d'avoir des enfants et une activité professionnelle, pourquoi vouloir la démolir ? Pourquoi vouloir casser ? Pourquoi vouloir détruire ? Par idéologie ? Par sectarisme ? Pour faire plaisir à qui ? A ceux qui n'ont jamais cru à la famille ? Pourquoi vouloir détruire ce qui est la base de notre société ? Pourquoi le remettre en cause ? Franchement, il y a tant de sujets autres sur lesquels chacun peut exercer son imagination. Ne l'exercez pas sur ce qui marche !

J'ajoute que remettre en cause le quotient familial, puis proposer la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG, alors, on aura affaibli durablement une politique fiscale intelligente qui permet aux familles des classes moyennes d'élever leurs enfants, de continuer à consommer sans avoir à sacrifier le nécessaire.

Le jour où on décourage toute une classe moyenne, en la trouvant toujours suffisamment riche pour participer à toutes les augmentations d'impôts et jamais assez pauvre pour lui permettre de participer aux allocations et au service publique, ce jour-là, on aura détruit un pays, parce qu'en détruisant des classes moyennes, on détruit le pays tout entier. Les classes moyennes, la politique familiale et le quotient familial font partie du consensus qu'il ne faut pas toucher.

J'ajoute que s'agissant des familles qui sont exonérées de l'impôt sur le revenu, elles le sont souvent d'ailleurs grâce au quotient familial. Et elles profitent évidemment comme les autres des prestations familiales et de l'ensemble des prestations sociales que l'État et les collectivités locales leur réservent.

C'est donc bien l'ensemble de ces mécanismes sociaux et fiscaux qui font le socle de notre politique familiale universelle qu'il faut appréhender avant de prendre telle ou telle mesure de façon isolée.

Depuis cinq ans, avec François FILLON et le gouvernement, Chère Roselyne BACHELOT, Chère Claude GREFF, nous n'avons cessé de conduire une politique globale de soutien à toutes les familles.

Les 600 000 logements sociaux que nous avons construits en cinq ans.

Le droit à construire de 20 % sans autre condition que de le consacrer au logement, est en

Le droit a construire de 50 % sans autre condition que de le consacrer au logement, c'est en pensant aux familles que nous l'avons décidé. Dans une période où les enfants qui entrent dans la vie adulte ont de plus en plus de mal à se loger, nous avons voulu que les propriétaires d'un pavillon, d'un petit terrain puissent construire de quoi les loger.

Le milliard et demi de revalorisation des allocations familiales, Monsieur le Président FONDARD, c'est pour les familles que nous l'avons investi.

La suppression des droits de succession pour 95 % des familles françaises, sur lequel je me suis battu et pour lequel j'ai tenu, n'avait pas d'autre but que de permettre à ceux qui ont travaillé et payé des impôts toute leur vie de transmettre le fruit de cette vie de travail à leurs enfants. La famille est par définition le lieu de la transmission et nous avons voulu aider les familles à transmettre leur patrimoine. Laisser à ses enfants une maison, un appartement, un terrain, des économies, c'est le rêve de tout parent et souvent le travail de toute une vie. L'État n'a pas le droit de confisquer ce rêve. Qu'est-ce qu'il y a de plus beau dans la vie que de vouloir que ses enfants commencent un peu plus haut que l'endroit où soi-même on a commencé ? Qu'est-ce qu'il y a de plus beau dans la vie que de travailler dur en pensant que ses enfants et ses petits-enfants auront une vie moins dure que soi-même ? Quand on a travaillé dur, qu'on a payé ses impôts, au nom de quoi devrait-on interdire à ces familles de transmettre à leurs enfants le fruit du travail de toute une génération ?

L'État doit également préparer l'avenir des enfants de France. Voilà bien l'un des objectifs de la réforme des retraites : cette réforme permet aux parents d'avoir la certitude que leur retraite sera payée, mais je veux le dire aussi ici, sans cette réforme, nous aurions mis sur la tête de nos enfants une dette supplémentaire. Chaque génération, mes chers compatriotes, doit assumer sa responsabilité. Quand l'espérance de vie s'allonge, il est juste, il est légitime, il est logique de travailler plus longtemps. Si on refuse de travailler plus longtemps alors que l'espérance de vie s'allonge, nous ne faisons que reporter le prix de notre inconscience sur la tête de nos enfants ! Où est la politique familiale d'un pays qui dirait : « je n'ai pas de quoi payer les retraites mais je transmets mes dettes à la génération d'après » ? Où est la solidarité d'un pays où les parents se diraient : « peu importe ce qui se passera demain, ce sont nos enfants qui régleront les dettes » ? C'est aussi pour cela que je souhaite modifier le financement de notre protection sociale et en particulier celui de la branche famille, je m'en suis expliqué avec les dirigeants du mouvement familial. En allégeant le coût du travail, nous préservons l'emploi en France. Et nous aidons les jeunes, parce que ce sont eux qui sont le plus pénalisés avec un coût du travail élevé.

Mais cette réforme doit se faire à recettes équivalentes pour la politique familiale, c'est un engagement que j'ai pris devant le mouvement familial. La baisse des cotisations sociales sur le travail sera compensée par l'attribution de 1,6 point de TVA et de 2 points de CSG sur les revenus du patrimoine. Ce sont des recettes dynamiques, qui garantissent que les prestations familiales de la branche famille continueront à être payées et continueront à être correctement indexées. Ce sont aussi des recettes qui font participer les importations et les hauts revenus au financement de notre protection sociale.

Là encore, Mesdames et Messieurs, mes chers compatriotes, nous ne pouvons pas accepter que continue le phénomène des délocalisations, si le prix du travail est plus cher chez nous qu'ailleurs, je ne parle pas des salaires, je parle des charges sur le travail, alors il ne faudra pas se plaindre que les emplois s'en vont ! Il faut alléger le coût du travail pour garder nos emplois.

J'entends bien les critiques, mais à ceux qui critiquent, je demande : que proposez-vous ? Que les délocalisations continuent ? Votre département en a suffisamment souffert, votre région en a souffert. Un demi-million d'emplois industriels détruits dans notre pays depuis dix ans parce que les charges sur le travail sont plus lourdes en France qu'ailleurs ! Pas simplement par rapport aux Chinois ou aux Indiens, mais le double par rapport aux Allemands ! Je veux que la France reste une terre de production, je veux que l'on puisse continuer à produire en France, qu'il y ait des usines, qu'il y ait des emplois. Si le travail est plus taxé ici qu'ailleurs, comment nous plaindre que le travail s'en aille, que le travail se délocalise ? Voilà la raison de la réforme que nous avons décidée.

Si nous voulons continuer à soutenir les familles, les principes qui régissent notre politique

familiale doivent rester, me semble-t-il, intangibles car ils sont un point de repère essentiel pour nos concitoyens. Pour trouver une place en crèche comme pour s'occuper de ses enfants quelques mois à la maison en mettant entre parenthèse la vie professionnelle. Pour financer quelques heures de prise en charge à domicile ou pour assumer les dépenses nouvelles liées à une naissance. C'est tout cela notre politique familiale : un appui permanent pour les familles pour mieux assumer les charges de la vie, une action concrète dans leur vie quotidienne, à proximité de chez eux, en leur offrant une solution de garde, une écoute, des conseils à travers les réseaux de soutien, ou une aide financière à un moment où on en a besoin. Les familles ont besoin de savoir que cette politique s'inscrit dans la continuité, qu'on ne va pas embaucher un emploi familial et puis le lendemain matin se retrouver avec une modification des règles de défiscalisation.

Pour autant, cela ne veut pas dire que l'État ne doit pas prendre en compte l'évolution des familles elles-mêmes. La famille française a ses permanences, mais elle a aussi beaucoup évolué depuis 1945, je le sais.

Le divorce sur l'ensemble du territoire national touche un couple sur trois. Mais la femme seule qui élève ses enfants, elle a encore plus besoin d'une politique familiale.

Les familles se recomposent et parfois plusieurs fois au cours d'une même existence.

Les familles monoparentales, chère Roselyne BACHELOT, incarnent une réalité sociale croissante. Elles représentaient 17 % des familles avec enfants mineurs il y a dix ans, elles sont 21 % aujourd'hui. Dans 86 % des cas, c'est une femme seule qui élève souvent un enfant unique. Cette femme a besoin d'une politique familiale, cet enfant participe du dynamisme de la Nation, du dynamisme de la France.

Ces familles doivent être au cur de nos préoccupations parce qu'elles sont les plus fragiles. Dès que la crise a fait ressentir ses effets, nous avons pris des mesures qui leur étaient adaptées et les familles monoparentales à faible revenu ont bénéficié d'aides renforcées avec le versement d'aides exceptionnelles.

Le nombre des mariages baisse et l'on célèbre aujourd'hui dans nos mairies cinquante mille mariages de moins qu'il y a dix ans. En revanche, le Pacte Civil de Solidarité, le PACS, ne cesse de progresser. 200 000 PACS ont été signés l'année dernière.

Inventé pour offrir un cadre juridique protecteur aux couples homosexuels, le PACS concerne aujourd'hui à plus de 95 % des couples hétérosexuels offrant ainsi au concubinage une existence légale. Certains utilisent le PACS comme une sorte de contrat de fiançailles qui se termine par un mariage. D'autres, au contraire apprécient la souplesse de ce contrat dont la durée moyenne est de 3 ans.

Devant le nombre de couples qui font ce choix pour leur union, nous avons pris un certain nombre de mesures fiscales qui ont permis de réduire les inégalités entre les couples mariés et les couples pacsés. C'est le cas, par exemple, avec l'exonération des droits de succession ou la représentation du partenaire devant les juridictions.

Moi, je n'ai pas à porter de jugement sur la forme juridique que prend la famille, je veux simplement acter l'importance de ces liens forts, de ces liens durables, sur lesquels repose une solidarité que ne pourront jamais remplacer les pouvoirs publics.

Mes chers compatriotes, les contours de la famille changent. Je veux bien me faire comprendre, les contours de la famille changent. Vous-mêmes, dans vos familles, vous connaissez cela. Mais les liens de solidarité à l'intérieur de contours qui ont changé, restent indestructibles et jamais les pouvoirs publics ne pourront les remplacer. Donc ne confondons pas l'évolution juridique des familles, ne confondons pas l'évolution du contour des familles, et la force des liens qui existent dans la famille. C'est souvent un contresens que je vois dans les commentaires : au prétexte que le divorce existe, au prétexte que le PACS se développe, on parle mal de la famille. Mais c'est la même famille, je veux dire, c'est le même amour organisé différemment. Parce que la vie est ce qu'elle est et qu'il ne faut pas regarder le passé avec nostalgie. Parce que les contraintes sont ce qu'elles sont, mais à l'intérieur, l'attachement à ces liens familiaux reste le même, la force de la famille est la même, seulement cette famille s'exprime selon différentes organisations.

Enfin, je voudrais terminer par là pour rappeler une chose : fonder une famille, c'est une responsabilité. L'école, l'Etat, les collectivités locales, peuvent aider les parents, mais je veux dire une chose : jamais l'école, l'État, les collectivités locales ne doivent se substituer aux parents. Voilà pourquoi la responsabilité des parents, doit être confortée. Je l'ai voulu dans une décision qui concerne l'absentéisme scolaire et je l'assume : les parents qui ne remédient pas à l'absentéisme scolaire de leurs enfants voient désormais leurs allocations familiales suspendues, jusqu'à ce qu'ils aient répondu à l'obligation de scolariser leurs enfants.

Je veux revenir sur ce sujet parce qu'avec le torrent de démagogie, parfois on se demande si certains font exprès de ne pas comprendre ou s'il y a un problème plus sérieux. Moi je pense qu'ils font exprès, je suis optimiste. Dans cette affaire, il ne s'agit pas de stigmatiser qui que ce soit, mais je veux vous citer ces chiffres car ce sont les premiers que l'on connaisse. Entre janvier et juillet 2011, puisque nous avons fait voter ce texte en 2010, entre janvier et juillet 2011, nous avons envoyé 33 000 avertissements à des familles qui semblaient ne pas se préoccuper de l'absentéisme de leurs enfants. On considère qu'un enfant est absent à l'école à partir de 4 demi-journées par mois, c'est-à-dire au moins 4 demi-journée par mois, ce qui n'est pas rien, il faut déjà se donner du mal, sans que les parents ne fassent un mot, sans que personne ne se préoccupe, vous imaginez votre enfant va à l'école, manque l'école 4 demi-journée dans le mois sans que nous n'ayez réagi en rien. Nous avons repéré 33 000 absentéismes, nous avons envoyé 33 000 avertissements et je vous demande, mes chers compatriotes, d'être attentifs à cela, la moitié des enfants absentéistes sont retournés suivre leur cours dès la première lettre d'avertissement. Cela veut dire que sur 33 000 cas d'absentéisme, il y en a la moitié qu'on a réglé juste en disant « attention, si cela continue, on supprimera les allocations ». Cela prouve que l'on a bien fait de les solliciter. C'est plus de 16 000 enfants qui retrouvent le chemin de l'école simplement parce que l'on s'est donné la peine de faire une lettre. Mais ce n'est pas fini. Premier avertissement, pour les 16 500 qui n'ont pas répondu au premier avertissement, on leur a envoyé un deuxième avertissement, en disant : « maintenant si vous ne répondez pas à cette lettre, on supprime ». Savez-vous combien il reste de cas d'enfants qui ne retournent pas à l'école ? 2 % ! Voilà très simplement, ce sont les premiers chiffres sur 6 mois d'expérience. Est-ce que cela valait la peine de faire une polémique, est-ce que cela valait la peine de s'insulter d'un camp à l'autre, est-ce que cela valait la peine de perdre tout son temps avec ce torrent de démagogie, de propos déplacés, de réflexions sottes il faut bien le dire ? Sur 33 000 absentéistes après deux lettres d'avertissement, il n'y en a que 2 % qui restent. Nous en avons en vérité supprimé des allocations familiales pour 171 familles. Je vous rappelle que l'on est parti de 33 000 enfants et ces allocations supprimées pour 171 familles, comme je m'y étais engagé, seront à nouveau versées aux familles quand leurs enfants seront revenus suivre leurs cours à l'école. Mes chers compatriotes, c'est tout simple : les allocations familiales sont faites pour aider les familles à élever leurs enfants. Si certaines familles renoncent à élever leurs enfants, l'État renoncera à leur donner les allocations familiales. Des droits et des devoirs. Et si des familles n'y arrivent pas, on peut le comprendre ! Quand on est seul à élever de grands adolescents, on peut comprendre qu'on n'y arrive pas. C'est si difficile. Mais ce que l'on ne peut pas comprendre, c'est que l'on ne demande pas d'aide, c'est que l'on ne signale pas le problème. Parce que quel sera l'avenir d'un adolescent qui ne va pas à l'école ? Ce sera l'école de la rue et l'école de la rue, elle conduit à l'impasse, au drame, à la violence, à l'exclusion et au fait qu'un jeune qui est dans l'école de la rue n'a pas d'avenir.

Mesdames et Messieurs, mes chers compatriotes,

Notre société traverse une période d'intenses difficultés. Le monde que nous connaissions est en train de disparaître, oui le monde que nous connaissions, quel que soit notre âge, pour donner naissance à un monde dont les contours nous apparaissent encore bien mal définis.

La pérennité de notre modèle social est menacée, si nous ne prenons pas des mesures courageuses.

La crise fragilise et menace des acquis que l'on croyait intangibles.

La société française a besoin de se réformer, mais elle a également besoin de calme, de stabilité et de sérénité.

de pérennité.

Elle a besoin de se rassembler, et non pas de se diviser sur des sujets qui touchent à la vie même et donc aux passions les plus vives.

Tout ce qui pourrait, aujourd'hui, en menacer l'organisation ou la cohésion doit être écarté.

La famille est aujourd'hui l'un des rares piliers de certitude auquel les Français aiment pouvoir se référer.

Nous devons aimer la famille, nous devons défendre la famille, nous devons préserver la famille, car elle est le socle de la société française, de notre identité nationale. Elle est l'avenir, elle est sans doute le plus bel atout que nous ont laissé nos parents et ceux qui nous ont précédés.

Je vous remercie.